

Versailles, le 14 janvier 2020

Communiqué de Presse

LANCEMENT DU « PRIX YVELINES ENVIRONNEMENT »

L'association Yvelines Environnement lance, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles-Yvelines et le Conseil départemental des Yvelines, la première édition du « Prix Yvelines Environnement » destiné à l'ensemble des entreprises du département. Les différentes distinctions visent à valoriser et récompenser toutes les structures capables de concilier efficacité écologique et performance économique pour faire de la croissance durable une réalité.

« L'écologie n'est plus le cheval de bataille de quelques initiés : la mobilisation doit être générale. Depuis plusieurs années, les services du Département travaillent d'arrache-pied pour trouver de nouvelles solutions afin de conjuguer préservation de l'environnement avec équité sociale et développement économique. Nos réalisations concrètes, au service des communes pour améliorer la qualité de vie des Yvelinois, témoignent de notre capacité à faire nôtres les principes du développement durable ».

Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines

« Pour les entreprises, devenir éco-responsable tout en trouvant de nouvelles opportunités d'affaires et de nouveaux partenaires, est un challenge constant qui demande de la volonté, du temps mais qui peut s'avérer extrêmement bénéfique. Depuis de nombreuses années, la CCI les accompagne pour repenser leur stratégie économique et environnementale tant de manière individuelle que collectivement. Parce que c'est essentiel pour les entreprises et positif pour le territoire, nous étoffons notre offre d'accompagnement en matière de développement durable, RSE, économie circulaire et collaborative, plan de mobilité pour conseiller au mieux les entreprises des Yvelines dans leur développement ».

Gérard Bachelier, Président de la CCI Versailles-Yvelines

Pour participer, chaque entreprise devra répondre à l'un des critères suivants :

- ✓ prise en compte des impacts environnementaux des ressources utilisées, notamment ceux associés à leur extraction et exploitation ;
- ✓ développement d'un nouveau produit ou procédé industriel plus respectueux de l'environnement ;
- ✓ mesure des impacts environnementaux d'un produit sur l'ensemble de son cycle de vie puis intégrés dès sa conception ;
- ✓ évaluation des impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit dans les choix d'achat ;
- ✓ mise en synergie et mutualisation entre plusieurs acteurs économiques permettant d'optimiser l'utilisation des ressources sur un même territoire ;
- ✓ mise en place d'un procédé de prévention, de gestion, de traitement ou de recyclage lié à la protection de l'environnement (déchets, eau, air, économies d'énergie...)
- ✓ mise en œuvre d'une politique forte de management environnemental global et notamment de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- ✓ proposition d'une action pédagogique, de sensibilisation ou d'information pour le développement durable et l'économie circulaire, y compris la préservation de la biodiversité.

Pour concourir à l'un des prix, les candidats devront s'inscrire à : prix.yvelinesenvironnement@orange.fr

Par la suite un dossier technique sera à compléter et à retourner à Yvelines Environnement avant le 27 mai 2020.

Le jury se réunira du 2 au 10 juin 2020 et la cérémonie de remise des prix se tiendra à l'Hôtel du Département le mercredi 17 juin 2020.

Contacts presse :

<p>CCI Versailles-Yvelines Caroline Francescato Responsable de la communication 07.87.23.36.30 cfrancescato@cciparis-idf.fr</p>	<p>Yvelines Environnement David Fieux Vice-président 06.28.36.37.63 prix.yvelinesenvironnement@orange.fr</p>	<p>Conseil départemental des Yvelines Amélie Bailleau Attachée de presse 06.10.68.07.49 abailleau@yvelines.fr</p>
---	--	--